

3 – Informations complémentaires

Conséquence des travaux sur la RD (Route de la Combe de Savoie)

- Mise en circulation alternée par feux tricolores avec sortie impossible de la Rue de l'Église sur la RD.
- La traversée du chef-lieu sera difficile pour tous véhicules et il est conseillé d'éviter autant que possible le site des travaux. Pour les accès à l'intérieur du chef-lieu, merci de suivre le plan ci-dessous, et pour quitter le village on privilégiera les autres axes que la RD 204. Le transit sera vivement déconseillé à ceux qui se rendent dans les communes voisines.
- Certains jours, accès impossible (en voiture) à l'Impasse St-Méen.

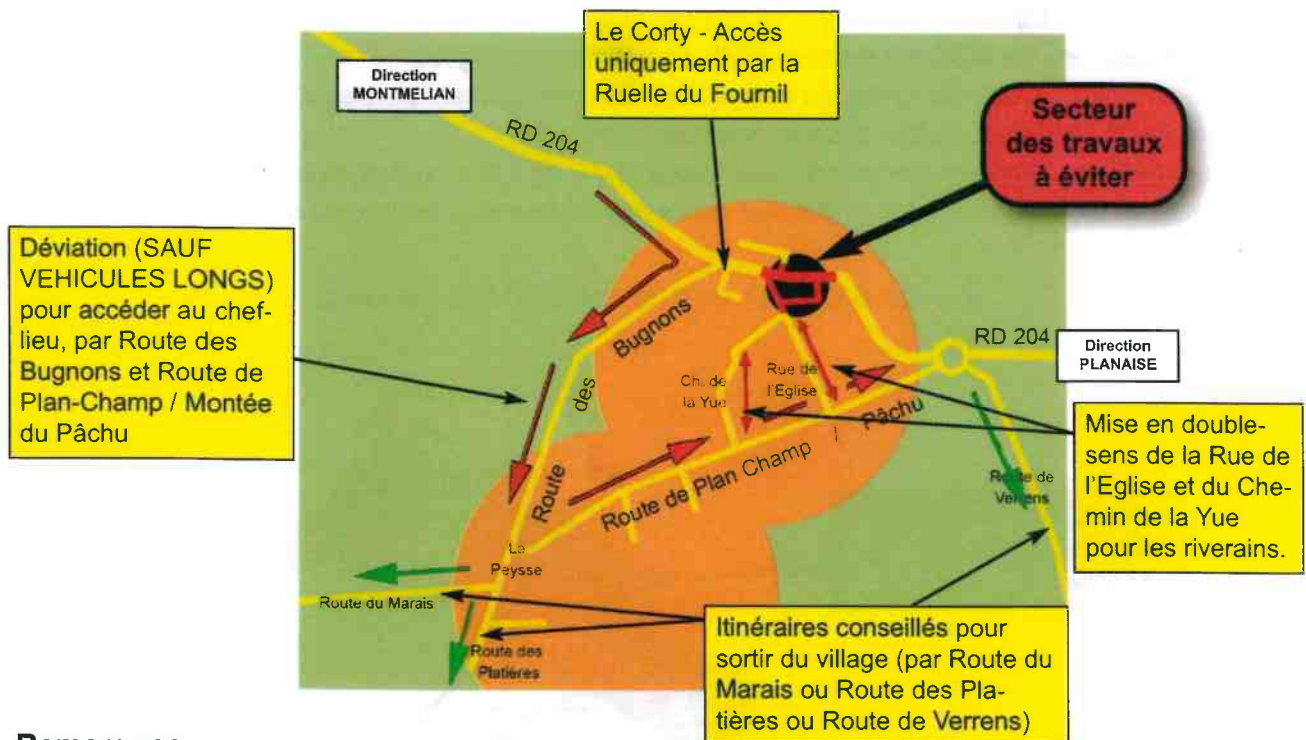
Conséquence des travaux Rue de l'Église et Ruelle de la Maison Commune

- Pendant les travaux sur ces rues, la circulation de tout véhicule y sera impossible.
- Pour les habitants du chef-lieu qui accèdent à leur domicile par la Rue de l'Église, accès obligatoirement dévié par la Route des Bugnons (voir plan ci-dessous).
- Entrée/sortie de la cour du Corty possible uniquement par la Ruelle du Fournil.
- Accès momentanément impossible (en voiture) pour la Ruelle de la Maison Commune.

Conséquence des travaux sur le stationnement

- Pendant les travaux, tout stationnement sera impossible sur le parking de l'Église et dans le centre du village. Il sera reporté :
- soit sur les emplacements privés qui resteront accessibles ;
 - soit sur les autres parkings publics proches : parking de l'entrée du village (côté Montmélian), parking de la mairie, parking de « La Yue »...
- La venue occasionnelle de tout véhicule au centre du village sera fortement déconseillée (pour utiliser le car des transports scolaires, pour des livraisons...)

4 – Déviations, itinéraires conseillés



Remarques :

- Pendant toute la durée des travaux, l'accès piétonnier à toutes les habitations restera assuré.
- Sauf information contraire qui sera donnée aux personnes concernées en temps utile, les transports scolaires seront maintenus dans les conditions habituelles à l'abribus de l'Église, et la collecte des ordures ménagères sera maintenue aux horaires et lieux habituels pour les riverains des travaux.
- Les trois zones ne seront pas forcément concernées toutes en même temps par les travaux. Les entreprises informeront les usagers par les signalisations réglementaires au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Elles informeront individuellement à l'avance les riverains qui, pendant certains jours, ne pourront pas accéder à leur habitation en voiture.

*Les entreprises (NGE – Tout-en-Vert – Serpollet) seront toujours à votre écoute pour diminuer autant que possible la gêne causée par les travaux.
Pour la sécurité de tous, merci de respecter scrupuleusement toutes ces consignes.*